



**La plateforme de pilotage
des compétences
dédiée aux cabinets
d'expertise comptable**



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*

Gérer les compétences est une préoccupation quotidienne dans les cabinets

Chaque jour, les experts-comptables doivent :

- ▶ **Intégrer** rapidement de nouveaux collaborateurs ;
- ▶ **Sécuriser** les compétences essentielles ;
- ▶ **Accompagner** les équipes dans leur progression ;
- ▶ **Affecter** les bonnes personnes aux bonnes missions ;
- ▶ **Préparer** les compétences dont le cabinet aura besoin demain.

Aujourd'hui, cet enjeu est déterminant

Pourquoi ?

Parce que les cabinets
et leurs missions évoluent.

Leur modèle se transforme.

HIER

Experts de la conformité

AUJOURD'HUI / DEMAIN

**Partenaires stratégiques
des entreprises**

Les cabinets ont besoin d'une gestion simplifiée de leurs compétences

AUJOURD'HUI

Les pratiques sont souvent informelles et chronophages

- Transmission orale des savoirs
- Intégration « sur le tas » (sans parcours structuré)
- Évaluation subjective des compétences
- Peu de suivi dans le temps
- Peu de visibilité sur les compétences globales du cabinet

DEMAIN

Le pilotage des compétences doit être :

- Simple & rapide
- Formalisé & structuré
- Partagé et piloté
- Automatisé et adapté
- Utile au quotidien

Yeloz : un outil qui répond à 4 objectifs



Évaluer

Les compétences du cabinet



Développer

Les savoirs essentiels des collaborateurs



Accompagner

Les managers dans la gestion des équipes



Anticiper

Les missions de demain

1. Évaluer

Cartographier les compétences

Grâce à une auto-évaluation des collaborateurs validée par le manager, l'expert-comptable peut :

- ▶ Identifier les compétences du cabinet
- ▶ Dresser les écarts entre l'évaluation du manager et du collaborateur
- ▶ Repérer les points de vigilance
- ▶ Cibler les potentiels et les marges de progression

RÉSULTAT : L'expert-comptable dispose d'une vision fiable des compétences disponibles au sein du cabinet



Donner à chaque collaborateur les moyens de progresser

Avec Yeloz, tous les collaborateurs du cabinet disposent de :

- ▶ Modules e-learning de mise à niveau sur des sujets régaliens et métier
- ▶ Parcours d'apprentissage personnalisés et engageants, basés sur les sciences cognitives
- ▶ Recommandations adaptées à chaque profil

RÉSULTAT : les collaborateurs sont accompagnés dans leur montée en compétences



3. Accompagner

Donner aux experts-comptables des outils de pilotage simples

Avec Yeloz, les managers peuvent :

- ▶ Accompagner l'onboarding des nouveaux entrants
- ▶ Fixer à chacun des objectifs et suivre leur progression
- ▶ Choisir les formations adaptées à la montée en compétences des collaborateurs
- ▶ Construire des parcours professionnels sur le long terme

RÉSULTAT : le management est facilité grâce à des plans de développement simplifiés



4. Anticiper

Préparer les missions de demain

Avec Yeloz, l'expert-comptable peut :

- ▶ Partager sa vision du cabinet avec ses collaborateurs
- ▶ Formaliser son plan de formation
- ▶ Valoriser et fidéliser ses équipes
- ▶ Prévoir les recrutements nécessaires

RÉSULTAT : Les compétences sont alignées sur la stratégie du cabinet



Le coach IA : un appui pédagogique personnalisé

Intégré à Yeloz, il accompagne les collaborateurs dans leurs apprentissages et aide les managers à mieux orienter la progression de chacun.

Pour le collaborateur

- ▶ Répond à ses questions sur les sujets régaliens et métier abordés dans les modules e-learning Yeloz
- ▶ L'aide à mieux comprendre ou à consolider une notion à partir des contenus pédagogiques disponibles
- ▶ Lui recommande des formations complémentaires adaptées

Pour le manager

- ▶ Lui permet de consulter les recommandations proposées à chacun de ses collaborateurs
- ▶ L'aide à identifier les formations qui répondent le mieux à leurs besoins de progression
- ▶ Lui fournit des éléments concrets pour éclairer ses décisions

Pourquoi choisir Yeloz ?

- ▶ Une plateforme de pilotage des compétences **conçue exclusivement pour les cabinets** d'expertise comptable
- ▶ Des évaluations basées sur un référentiel de compétences métier **validé par la profession**
- ▶ **Des contenus de formation métier et régaliens** conçus par l'Ordre
- ▶ Une pédagogie **fondée sur les sciences cognitives**
- ▶ **Un coach IA** entraîné aux réalités des cabinets

Des bénéfices concrets pour le cabinet



**Gagner
du temps**



**Sécuriser
les pratiques**



**Accompagner
l'évolution
des équipes**



**Améliorer
le recrutement**



**Réduire
le turnover**



**Renforcer
sa marque
employeur**



**Développer
de nouvelles
missions**



**Améliorer
la satisfaction
client**

Offre de lancement

Jusqu'au 31 décembre 2026,
profitez d'un tarif préférentiel :

20€

HT par collaborateur / an

au lieu de 30€ HT*

*Offre disponible dès le 16 septembre 2026
à l'occasion de l'ouverture du Congrès de Paris



Le pilotage des compétences en cabinet a enfin sa solution.

✉ info.yeloz@cfpc.net

🌐 www.yeloz.fr



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 